

L'Avifaune de La Désirade

Bilan des suivis ornithologiques 2016-2018



Vincent LEMOINE, Anthony LEVESQUE & Frantz DELCROIX

Rapport AMAZONA n°58

Avril 2019

Les suivis ornithologiques sur la Réserve naturelle géologique, sur les salines et sur divers autres sites de La Désirade ont été réalisés par l'association AMAZONA et le bureau d'études Levesque Birding Entreprise (LBE) suite à la signature avec l'association Tité de la convention n°ES/2016/001 d'une durée de trois ans (2016 à 2018).

Association Tité

Capitainerie de la Désirade, 97 127 LA DÉSIRADE
<http://reservesdesiradepetiteterre.com/association-tite/>



Office National des Forêts (ONF)

Jardin d'Essai, 97 142 LES ABYMES
www1.onf.fr/guadeloupe/@@index.html



Rédaction : Vincent LEMOINE, Anthony LEVESQUE & Frantz DELCROIX

Relecture : Éric DELCROIX et Cécile TARDY

Mise en page : Vincent LEMOINE

Citation : LEMOINE V., LEVESQUE A. & F. DELCROIX. 2019. L'avifaune de La Désirade, bilans des suivis ornithologiques 2016-2018. Association AMAZONA. Rapport AMAZONA n° 58. 44 p + annexes.

Couverture (montage de photos) : les 3 paysages (Anthony LEVESQUE), les Sarcelles à ailes bleues (Frantz DELCROIX) et la Petite Sterne (Vincent LEMOINE).

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
Localisation.....	4
Topographie.....	4
Géologie.....	5
Climat.....	5
Flore.....	6
INTRODUCTION.....	7
LES DIFFÉRENTS SITES SUIVIS.....	8
La Réserve naturelle Géologique.....	8
Les salines.....	8
La pointe des Colibris.....	10
Les falaises nord.....	10
Le plateau.....	10
RÉSULTATS.....	11
Effort de prospection.....	11
Nombre d'espèces.....	11
Les suivis.....	11
I - Approche par groupes d'espèces.....	13
A - Les Oiseaux d'eau.....	13
B - Les Oiseaux marins.....	21
C - Les Oiseaux terrestres.....	29
II - Approche par site suivi.....	32
A - La Réserve naturelle géologique.....	32
B - Les salines.....	33
C - La pointe des Colibris.....	35
D - Les falaises nord.....	37
E - Le plateau.....	38
DISCUSSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	43
ANNEXES.....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Détail des journées effectuées dans le cadre des suivis ornithologiques 2016-2018 à La Désirade.	12
Tableau 2 : Détail des limicoles observés durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.	19
Tableau 3 : Détail des Oiseaux marins observés durant la période des suivis 2016-2018 à La Désirade.	22
Tableau 4 : Nombre de Noddis bruns adultes comptés aux colonies des falaises nord durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.	25
Tableau 5 : Nombre de Sternes bridées adultes comptés aux colonies des falaises nord durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.	26
Tableau 6 : Nombre de Petites Sternes adultes comptés aux colonies de la pointe des Colibris et de la Réserve naturelle géologique durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.	28
Tableau 7 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) lors du programme STOC de 2016 à 2018 à La Désirade.	31

LISTE DES FIGURES

Carte 1 : Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2016 et 2018.	9
Carte 2 : Localisation des circuits de points fixes du programme STOC effectués à La Désirade entre 2016 et 2018.	10
Figure 1 : Évolution du nombre de Sarcelles à ailes bleues à La Désirade durant l'année entre 2016 et 2018.	14
Figure 2 : Évolution du nombre de Gallinules d'Amérique à La Désirade durant l'année entre 2016 et 2018.	17
Figure 3 : Pourcentages des effectifs annuels cumulés de limicoles sur les cinq sites suivis entre 2016 et 2018 à La Désirade.	18
Figure 4 : Effectifs mensuels cumulés de limicoles des cinq sites suivis entre 2016 et 2018 à La Désirade.	20
Carte 3 : Localisation des six sites de reproduction d'oiseaux marins suivis le long des falaises nord de La Désirade entre 2016 et 2018.	23

REMERCIEMENTS

L'association AMAZONA et le bureau d'études Levesque Birding Entreprise (LBE) tiennent à exprimer leurs sincères remerciements aux personnes suivantes :

M. Raoul LEBRAVE, Président de l'association Titè, et M. René DUMONT, Conservateur de la Réserve naturelle géologique de La Désirade, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée pour la reconduction de ce suivi de l'avifaune de La Désirade.

M. Éric DELCROIX, chargé de missions scientifiques des Réserves naturelles de La Désirade et des îles de la Petite Terre (association Titè), pour l'aide à la bonne organisation générale de cette étude, tant pour l'aide apportée ponctuellement sur le terrain, que pour la relecture de ce rapport.

Les gardes des Réserves naturelles (association Titè), pour leur accompagnement en bateau lors du suivi des falaises nord de La Désirade et l'appui logistique à terre.



AVANT-PROPOS

LOCALISATION

L'île de La Désirade fait partie de l'archipel de la Guadeloupe, département français d'Amérique, ayant le statut de DOM (Département d'Outre-Mer) depuis 1946.

Il se situe au centre de l'arc des Petites Antilles, en limite est de la région Caraïbe. La Désirade est l'île la plus à l'est de l'archipel.

Sa position géographique est de 16.320° de latitude nord et -61.045° de longitude ouest.

TOPOGRAPHIE

La Désirade est une île calcaire de forme allongée, de 11 kilomètres de longueur pour deux kilomètres de largeur ; soit environ 22 km².

Elle se présente comme un vaste plateau incliné, orienté vers le nord-est.

La Grande Montagne est son point culminant (275 mètres d'altitude).

Les côtes, plus découpées au nord et à l'est, sont souvent bordées de hautes falaises blanchâtres. Une barrière de cayes (récifs coralliens) protège la région de Beauséjour, au sud-est de l'île. Des récifs frangeants peu développés sont présents sur la côte sud, à l'anse Petite-Rivière (Baie-Mahault), à la Grande Anse (Beauséjour) et au Souffleur.

Les fonds meubles sont instables et occupés seulement par endroits par des herbiers à *Thalassia testudinum* souvent clairsemés.



Le plateau de La Désirade en arrière-plan



GÉOLOGIE

La Désirade propose divers sites d'un intérêt scientifique important.

Les roches (basaltiques, andésitiques, calcaires, biodétritiques, sédimentaires, etc.) et les affleurements, ainsi que les plantes, permettent de reconstruire l'histoire, de la formation de la Terre ; du Pliocène, jusqu'à nos jours.

Le grand plateau calcaire qui coiffe l'île s'est formé en mer peu profonde, entre -4 et -2 millions d'années et repose sur un socle de roches volcaniques très anciennes. Ces roches, datées d'environ -150 à -145 millions d'années, sont les plus anciennes de toute la Caraïbe et c'est le seul endroit où elles affleurent dans les Petites Antilles.

CLIMAT

Le climat y est de type tropical. Les températures moyennes mensuelles varient entre 25,9°C (minimum) pour le mois de janvier et 28,5°C (maximum) pour le mois d'août, soit une amplitude thermique de 2,6°C, valeur à rapprocher de l'amplitude journalière qui oscille entre 3 et 5°C.

Les précipitations (moyenne annuelle) pour la période 1971-2000, atteignaient 1 019 mm, peu en comparaison des 1 500 mm pour La Grande-Terre et des 9 000 mm de la Soufrière. Les variations interannuelles peuvent être importantes : 809,5 mm en 2001 ; 653,6 mm en 2002 et 718,8 mm en 2003.





Le régime saisonnier des pluies est du type « atténué de plaine » avec des variations d'un mois sur l'autre : maximum en septembre pendant la période cyclonique (l'hivernage) et minimum en février pendant le carême.

L'évapotranspiration s'établit aux alentours de 1 500 mm par an (plus forte que sur le « continent » guadeloupéen) et induit un déficit de 500 mm particulièrement sévère, illustrant la sécheresse dont souffre l'île.

Les alizés soufflent quasiment en permanence sur La Désirade, générant une houle d'est qui rend la navigation particulièrement difficile le long des côtes nord et est. Leur direction englobe un secteur étroit compris entre le nord-est et le sud-est (85% des directions relevées) et leur vitesse se situe entre 5 et 8 m/s (pour 60% d'entre eux). Ils limitent et façonnent la végétation littorale.

Comme une bonne partie des Petites Antilles, l'île subit régulièrement le passage de cyclones dévastateurs : 12/09/1928 (cyclone 28), 27/09/1966 (Inès), 16/09/1989 (Hugo).

FLORE

La végétation est essentiellement à caractère xérophile, on y retrouve par exemple, les cactus-cierges, les cactus-raquettes, et le « tête-à-l'anglais ».

Cependant, une végétation mésophile existe dans les grandes ravines abritées du vent qui entaillent le plateau. Le Courbaril, le Fromager, le Goyavier y poussent. Les palétuviers quant à eux, ont presque disparu de l'île.

Avant-propos inspiré de LEGENDRE Luc (2005).



Melocactus intortus situé sur la Réserve naturelle de La Désirade

© Éric Delcroix



INTRODUCTION

Le 19 juillet 2011 était créée la Réserve naturelle (RN) à caractère géologique de La Désirade. Dans le cadre de ses activités, l'association Titè, qui a la gestion de cette réserve, doit mettre en place des actions de préservation et des suivis scientifiques.

Le 2 janvier 2013, les associations Titè et AMAZONA signaient une convention intitulée : « Suivi 2013-2015 de la dynamique saisonnière et migratoire de l'avifaune des espaces naturels de La Désirade ». Cette convention prévoyait un suivi mensuel la première année et deux suivis mensuels les deuxième et troisième années.

Rapidement au cours de l'année 2013, il a été décidé de redéfinir quelque peu les objectifs de cette étude. En plus de la Réserve naturelle géologique (RNG) et des salines, il a été décidé

de suivre également l'avifaune du plateau grâce au protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), de compter les oiseaux marins nichant sur les falaises nord de La Désirade et de suivre également les oiseaux de la pointe des Colibris, au sud-ouest de l'île.

Les protocoles alors mis en place ont permis de suivre au mieux l'avifaune de La Désirade dans sa globalité. Cela répond à un souhait de l'ensemble des acteurs de l'île qui se veut volontairement tournée vers un tourisme vert.

En 2016, ce suivi a été reconduit pour trois années (2016 à 2018). Comme le précédent rapport (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), il se veut un outil d'aide à la gestion et à la conservation des espaces naturels et des espèces d'oiseaux de l'île de La Désirade.





LES DIFFÉRENTS SITES SUIVIS

Les principaux sites suivis à La Désirade (cf. carte 1) sont la Réserve naturelle géologique (2,5 km de trait de côtes), les falaises nord (8 km de côtes), la pointe des Colibris (5,5 ha), les salines des galets (1,8 et 1,4 ha) et la saline du bourg (1,6 ha), ainsi que le plateau.

LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

Le suivi sur la RNG est opéré par un aller à pied depuis la station météo vers le carbet de l'ancienne cotonnerie par la partie haute, puis un retour par le littoral à partir du carbet en direction de la station météo.

La plage au nord de la station météo est suivie en période de reproduction des Petites Sternes.

Au cours des suivis et des déplacements, toutes les espèces d'oiseaux, tant nicheuses que migratrices sont systématiquement recherchées et notées.

LES SALINES

Les salines sont suivies par point fixe avec un minimum de six minutes d'observation (un point pour la saline du bourg et saline des Galets S1, et deux pour la saline des Galets S2), se rajoute si nécessaire des tranches de trois minutes s'il ya beaucoup d'oiseaux.

Cela permet de suivre le protocole proposé pour Caribbean Waterbirds Census (CWS de l'association BirdsCaribbean) et ainsi d'intégrer nos données à une base de données à l'échelle caribéenne.



Suivi des falaises à phaétons de la pointe des Colibris

© AMAZONA



Carte 1 : Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2016 et 2018.



LA POINTE DES COLIBRIS

La pointe des Colibris est parcourue à pied sur un circuit d'environ 1,7 km. Un arrêt de 15 minutes est effectué devant les falaises propices à la nidification des phaétons.

LES FALAISES NORD

Ce suivi se fait en bateau quand les conditions de mer le permettent. Les falaises nord sont alors longées à faible allure et des points d'observations sont réalisés en stationnaire devant les sites accueillant des oiseaux marins.

LE PLATEAU

La mise en place du programme STOC-EPS a débuté en 2014 sur l'archipel Guadeloupéen.

Il s'agit d'un outil important pour le suivi à long terme des tendances des populations des oiseaux les plus communs. Il a été établi en Guadeloupe avec l'aide du CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) qui coordonne ce programme depuis 1989 en métropole.

Il consiste en un suivi annuel de circuits de 10 points fixes d'écoute de 5 minutes où tous les oiseaux entendus et observés sont dénombrés. Quatre circuits sont effectués à La Désirade, dont deux situés sur le plateau et les deux autres en zone littorale.

En 2014, un seul circuit a été initié, les 3 autres l'ont été en 2015.



Carte 2 : Localisation des circuits de points fixes du programme STOC effectués à La Désirade entre 2016 et 2018.



RÉSULTATS

EFFORT DE PROSPECTION

La majorité des suivis ont été réalisés par Anthony LEVESQUE.

Éric DELCROIX, le chargé de missions scientifiques des RN a effectué deux circuits STOC par année, et il a parfois accompagné A. LEVESQUE lors des autres suivis.

Le suivi des falaises nord a été effectué avec le bateau et les gardes des RN.

La convention prévoyait un total de 60 journées de terrain sur les trois années de suivi.

Il y en a eu 19 en 2016 (deux annulées), 19 en 2017 (une annulée) et 20 en 2018 (une annulée), voir le tableau 1 pour plus de détails.

NOMBRE D'ESPÈCES

Avant ce suivi réalisé de 2016 à 2018, la liste des oiseaux de La Désirade comptait 159 espèces (LEVESQUE & DELCROIX, 2016), dont 40 ayant niché au moins une fois récemment.

Il s'agit d'un nombre d'espèces comparable aux 160 espèces de la Réserve naturelle des îles de la Petite Terre (LEVESQUE, 2015 et 2016) ; pour information, 282 espèces ont été observées dans l'archipel guadeloupéen (LEVESQUE & DELCROIX, 2018).

Désormais, cette liste compte 165 espèces. Deux espèces ont été ajoutées suite à des

recherches bibliographiques, la Colombe rouviolette *Geotrygon montana* et le Colibri madère *Eulampis jugularis*, ce dernier a été revu à deux reprises en 2017 ; la précédente observation datait de 1969.

Et quatre nouvelles espèces ont été observées ; plus particulièrement, quatre migrateurs : la Sterne arctique *Sterna paradisaea* (30/04/2017 par F. DELCROIX et A. LEVESQUE), le Puffin fuligineux *Ardenna grisea* (18/05/2018 par F. DELCROIX, A. CHABROLLE et E. MASSIAH), le Goéland brun *Larus fuscus* (12/10/2018 par É. DELCROIX) et le Crabier chevelu *Ardeola ralloides* (10/11/2018 par A. LEVESQUE).

Un total de 107 espèces d'oiseaux ont été observées à La Désirade durant la période 2016-2018 lors des jours de présence pour les suivis, ce chiffre tient compte des données récoltées sur les sites suivis et en dehors. Parmi ces espèces, 76 étaient des migrateurs ou des erratiques ; parmi les espèces sédentaires, cinq sont des espèces introduites établies.

LES SUIVIS

Comme dans le précédent rapport (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), les résultats seront présentés selon deux approches, par groupe d'espèces, puis par site suivi. Ainsi, ce rapport se veut un outil de travail pratique, on y trouve selon ses besoins plus facilement les informations.



Tableau 1 : Détail des journées effectuées dans le cadre des suivis ornithologiques 2016-2018 à La Désirade.

2016		2017		2018	
Date	Suivi	Date	Suivi	Date	Suivi
24 janvier	RNG et salines	16 janvier	RNG et salines	18 janvier	RNG et salines
19 février	RNG et salines	09 février	RNG et salines	13 février	RNG et salines
Mars	annulé (Oiseaux marins)	13 mars	Oiseaux marins	15 mars	Oiseaux marins
03 avril	Petites Sternes	18 avril	STOC	16 avril	STOC
18 avril	STOC	19 avril	STOC	17 avril	STOC
19 avril	STOC	20 avril	STOC	22 avril	STOC
20 avril	STOC	30 avril	Petites Sternes	23 avril	STOC
03 mai	Petites Sternes	01 mai	Oiseaux marins	05 mai	Oiseaux marins
13 mai	Oiseaux marins	25 mai	Petites Sternes	22 mai	Annulé (Petites Sternes)
27 mai	Petites Sternes	08 juin	STOC	02 juin	Petites Sternes
08 juin	STOC	09 juin	STOC	19 juin	Petites Sternes
09 juin	STOC	11 juin	STOC	08 juin	STOC
10 juin	STOC	22 juin	Petites Sternes	09 juin	STOC
24 juin	Petites Sternes	08 juillet	Petites Sternes	10 juin	STOC
04 juillet	Petites Sternes	27 juillet	annulé (Oiseaux marins)	12 juillet	Oiseaux marins
02 août	Oiseaux marins	22 août	RNG et salines	20 juillet	Petites Sternes
20 août	RNG et salines	14 septembre	RNG et salines	31 août	RNG et salines
Septembre	Annulé (RNN et salines)	13 octobre	RNG et salines	22 septembre	RNG et salines
14 octobre	RNG et salines	10 novembre	RNG et salines	27 octobre	RNG et salines
17 novembre	RNG et salines	12 décembre	RNG et salines	10 novembre	RNG et salines
15 décembre	RNG et salines			10 décembre	RNG et salines



I - Approche par groupes d'espèces

A - Les Oiseaux d'eau

À La Désirade, les oiseaux d'eau fréquentent principalement les salines et le littoral.

D'après la liste des oiseaux de La Désirade (LEVESQUE & DELCROIX, 2016) et la nouvelle espèce contactée (Crabier chevelu), ils sont représentés par 9 familles pour un total de 54 espèces + 2 sous-espèces.

Les oiseaux d'eau à La Désirade sont représentés principalement par trois familles les Anatidés, les Ardéidés, les Rallidés et le groupe des limicoles.

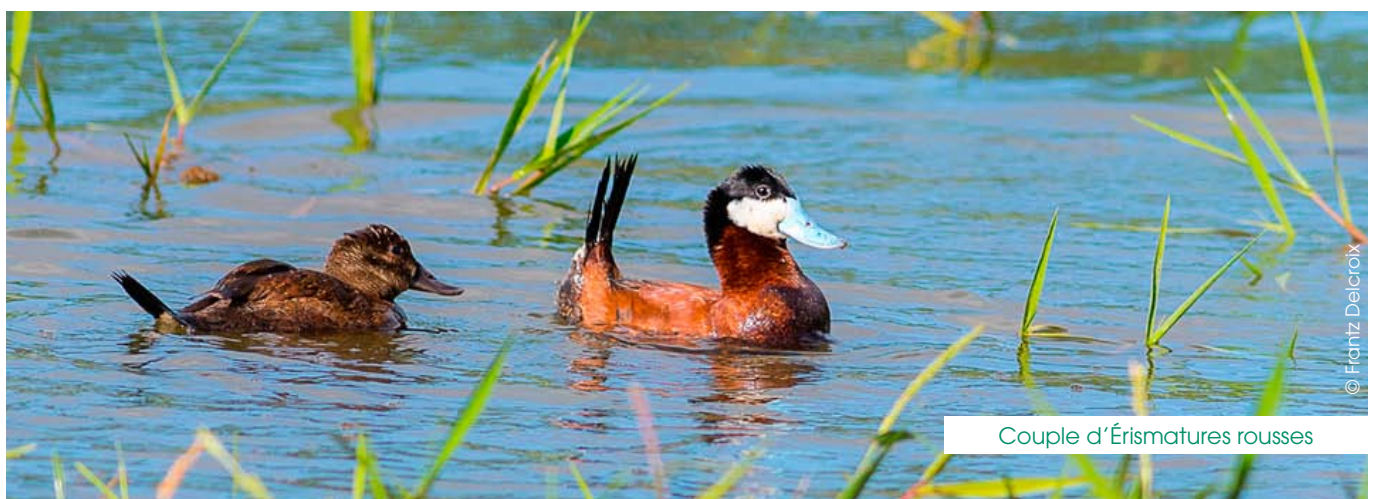
a - Les Anatidés

À ce jour, 9 espèces d'Anatidés ont été recensées à La Désirade, et seulement quatre espèces ont été observées durant ce suivi 2016 à 2018, toutes au niveau des salines.

Il s'agit de l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* (une donnée de deux individus

en novembre 2017), du Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris* (une donnée d'un individu en décembre 2017), de la Sarcelle à ailes vertes *Anas crecca* (une donnée d'un individu en décembre 2017 et une donnée sans doute du même individu en janvier 2018) ; ainsi que l'espèce la plus régulière (vue les trois années), la Sarcelle à ailes bleues *Spatula discors*.

L'Érismature rousse est le seul Anatidé nicheur occasionnel à La Désirade (salines des galets). Comme toutes les autres espèces, elle est également migratrice, cependant il existe en Guadeloupe une population sédentaire. Elle n'a été vue qu'une seule fois depuis 2014, que ce soit dans le cadre du suivi des salines ou que ce soient des observations en dehors du suivi (données www.ebirds.org). L'espèce avait profité d'un niveau d'eau élevé dû à une fuite pour nicher en 2013, un effectif record de 35 individus avait été compté en septembre 2013 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), puis elle avait été revue à plusieurs reprises en 2014.



Couple d'Érismatures rouges

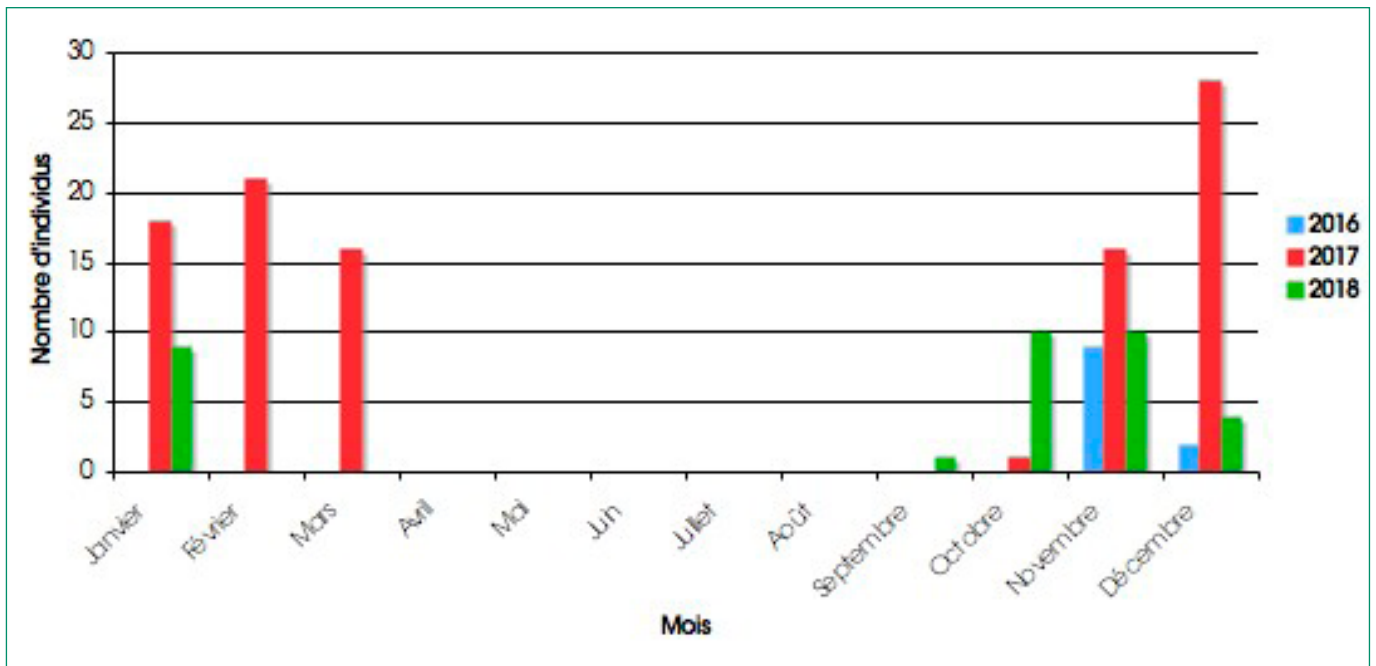


Figure 1 : Évolution du nombre de Sarcelles à ailes bleues à La Désirade durant l'année entre 2016 et 2018.

La Sarcelle à ailes bleues est quant à elle l'Anatidé migrateur le plus régulier et en plus grand nombre à La Désirade, il en est de même sur l'archipel guadeloupéen. Entre 2016 et 2018, elle est le seul Anatidé à avoir été observé sur les salines des galets et la saline du bourg ; pour cette dernière, elle y a été vue à trois reprises (quatre individus le 17/11/2016, deux le 15/12/2016 et 1 le 22/09/2018).

Comme lors du précédent suivi 2013-2015, elle a été présente de septembre à mars (cf. figure 1), cependant les effectifs ont été très nettement inférieurs entre 2016 et 2018. Le plus grand groupe fut de 28 individus le 12/12/2017, très loin des 116 individus le 20/01/2014 et des 117 individus le 12/02/2015 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017).





b - Les Ardéidés

Lors de ces suivis 2016-2018, sept des 11 espèces déjà contactées sur l'île, ont été observées.

De plus, s'y ajoute une nouvelle espèce pour La Désirade, le Crabier chevelu. Il s'agit même de la première mention pour la Caraïbe.

Un individu a été trouvé par A. LEVESQUE, en dehors des suivis, le 10/11/2018 près de la saline du bourg.

Quatre espèces ont été vues en 2016, 5 en 2017 et 8 en 2018.

Concernant les espèces observées, trois sont sédentaires et nicheuses, le Héron vert *Butorides virescens*, le Bihoreau violacé

Nyctanassa violacea et le Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*. Ce dernier, après avoir niché une première fois en 2015, une vingtaine de couples (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), a de nouveau établi à la saline des galets (S1) une petite colonie de reproduction d'une dizaine de nids en mars et novembre 2018.

Les quatre dernières espèces sont des migratrices hivernantes (MH) et individus erratiques (E) :

le Grand Héron *Ardea herodias* (MH),
la Grande Aigrette *Ardea alba* (MH et E),
l'Aigrette neigeuse *Egretta thula* (MH et E),
l'Aigrette bleue *Egretta caerulea* (MH et E).



Crabier chevelu

© Anthony Levesque



c - Les Rallidés

Cinq espèces de Rallidés ont été observées à La Désirade. Lors de ces suivis 2016-2018, seules trois espèces ont été vues.

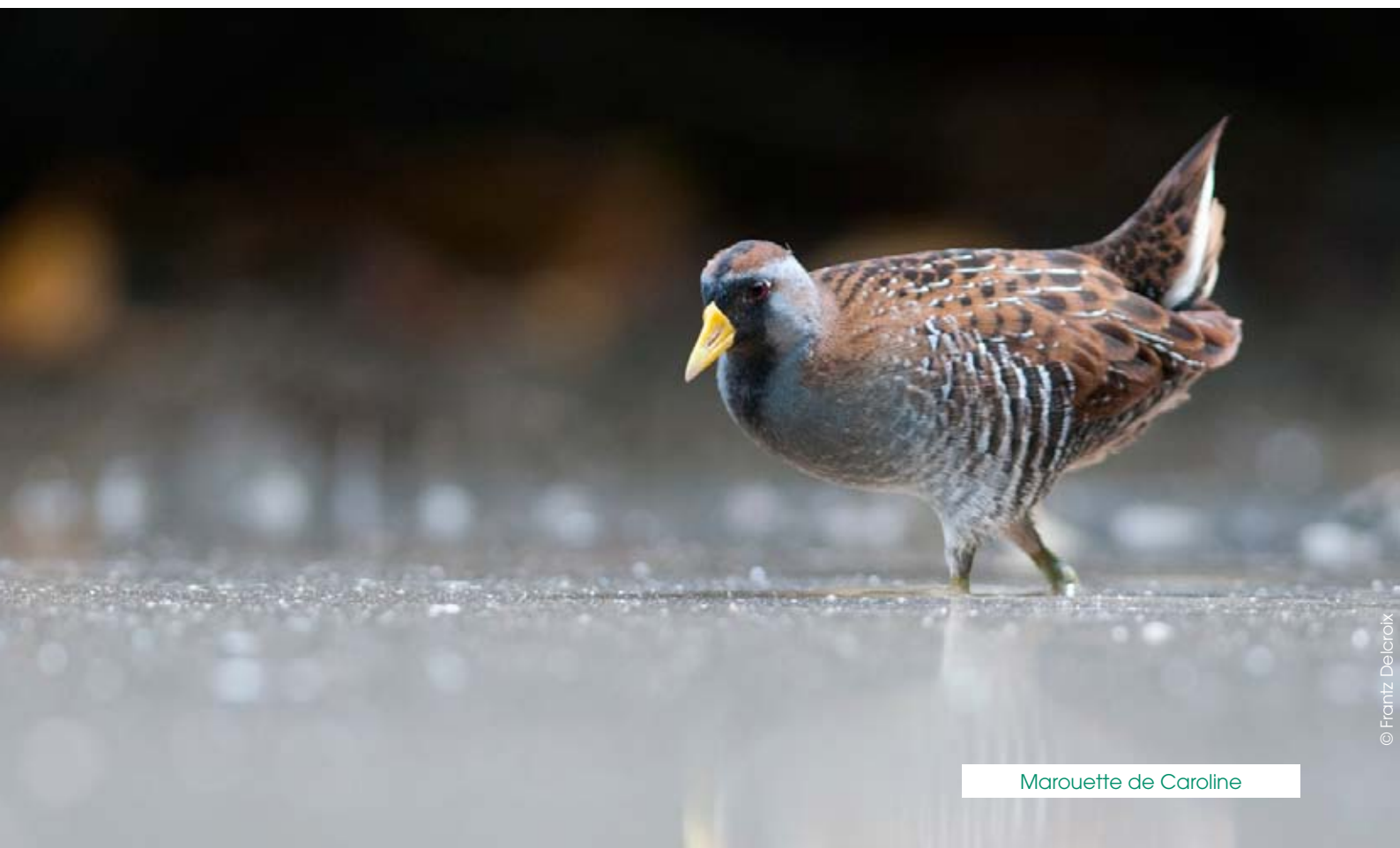
Il s'agit des plus communes, comme pour la Guadeloupe, elles ont été présentes les trois années des suivis et uniquement sur les salines (salines des galets et saline du bourg).

L'une d'elle est un migrateur hivernant, la Marouette de Caroline *Porzana carolina*. Les deux autres s'y reproduisent, il s'agit de la Foulque d'Amérique *Fulica americana* et la Gallinule d'Amérique *Gallinula galeata*.

La Marouette de Caroline a été présente du mois de janvier au mois de mars. Toutes les observations ont concerné un individu.

La Foulque d'Amérique a quant à elle été observée préférentiellement entre octobre et février, les mois où les niveaux d'eau sont les plus élevés ; avec tout de même une donnée fin mai. Le nombre maximal d'individus comptés le même jour, fut de neuf avec un effectif de six individus à la saline des galets (S2), ce chiffre prenait en compte l'observation d'un couple avec 4 poussins. Les poussins ont été vus en novembre et décembre.

Cette espèce regroupe maintenant deux morphes qui se distinguent par la couleur du cachet (rouge ou blanc), auparavant considérées comme deux espèces distinctes : la Foulque d'Amérique et la Foulque à cachet blanc. Les deux morphes sont présents à La Désirade.



Marouette de Caroline

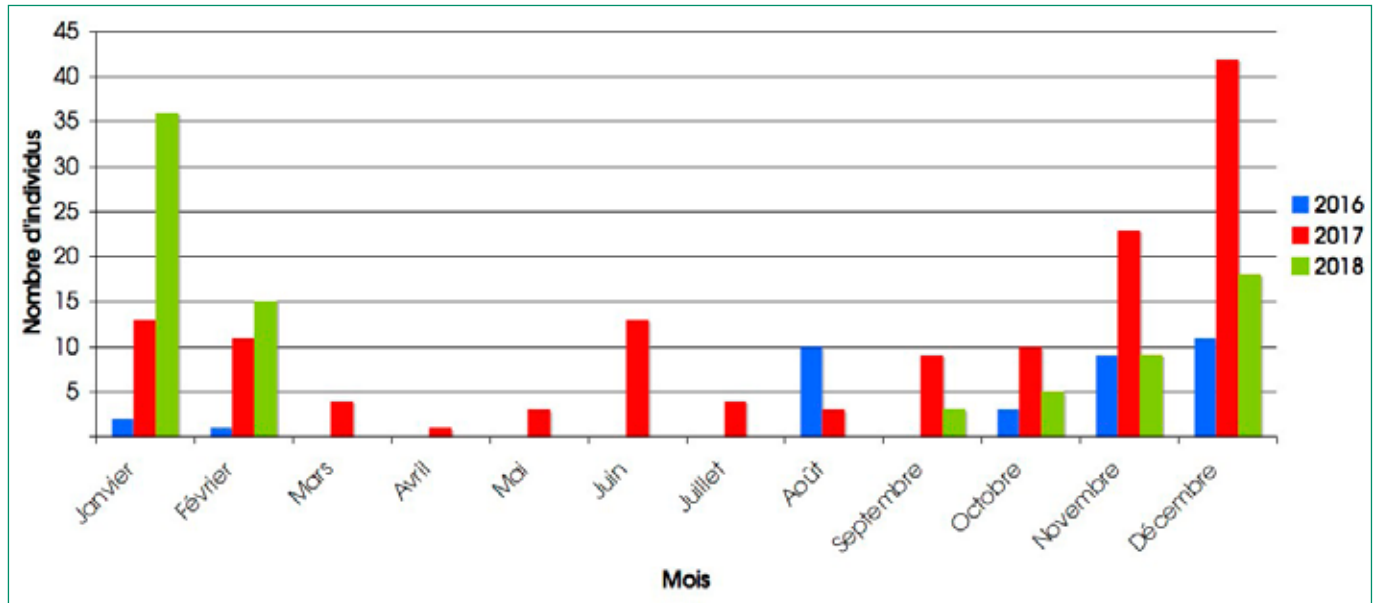


Figure 2 : Évolution du nombre de Gallinules d'Amérique à La Désirade durant l'année entre 2016 et 2018.

Les effectifs de la Gallinule d'Amérique ou « poule d'eau » varient tout comme la Foulque d'Amérique en fonction des niveaux d'eau, elle est beaucoup plus commune que la Foulque. Le nombre d'individus est variable d'une année sur l'autre (cf. figure 2), le maximum d'individus observés sur une journée fut de 11 en 2013, 42 en 2017 et 36 en 2018 ; très loin de l'effectif record de 162 individus en novembre 2013 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017). Les poussins ont été vus entre novembre et mars.

d - Les limicoles

Sur les 26 espèces de limicoles déjà vues à La Désirade, 21 ont été observées lors de ces suivis 2016-2018 (cf. tableau 2), plus un probable hybride (Échasse d'Amérique x É. blanche). 16 espèces (+ l'hybride) ont été contactées en 2016, 21 en 2017 et 19 en 2018.

Les limicoles à La Désirade sont des espèces principalement migratrices et hivernantes. Il est à noter tout de même qu'en 2016, deux espèces ont été décrites pour la première fois comme nicheuses à La Désirade.

La première est l'Huîtrier d'Amérique *Haematopus palliatus* pour lequel un nid avec deux œufs avait été découvert en mai 2016 à la pointe des Colibris ; cette même année, l'espèce a tenté de se reproduire sur la RNG, un œuf abandonné avait été trouvé en juin 2006 par Karl Questel (*comm. pers.*). Depuis 2016, aucun signe de reproduction n'a été observé pour l'Huîtrier sur ces deux sites.

La seconde, le Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia*, a niché tous les ans depuis 2016 à la pointe des Colibris, au minimum deux couples.



Chaque année entre deux ou trois poussins ont été vus durant les mois de mai, juin et juillet.

Une autre espèce peut être potentiellement nicheuse à La Désirade. Il s'agit de l'Échasse d'Amérique *Himantopus mexicanus*, cette dernière déjà niche non loin, à la pointe des Châteaux (LEVESQUE A., *obs. pers.*) et sur la RN des îles de la Petite Terre (LEVESQUE, 2014).

La pointe des Colibris a été le site le plus fréquenté en terme d'effectifs et en terme de nombre d'espèces.(cf. tableau 2 et figure 3). Les effectifs ont été assez similaires entre 2016 et 2018 (cf. figure 4). Les limicoles fréquentent

La Désirade d'août à avril, avec deux passages plus importants, d'abord d'août à octobre (migration postnuptiale), et ensuite en février (migration pré-nuptiale).

Les effectifs de limicoles dénombrés entre 2016-2018 ont été inférieurs à ceux de 2013-2015 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017). Malgré divers milieux attractants pour les limicoles à La Désirade (salines, côtes rocheuses et plages), les effectifs sont nettement inférieurs à ceux de la RN des îles de la Petite Terre (LEVESQUE, 2014) et à ceux de la pointe des Châteaux (LEVESQUE & HECKER, 2008 et HECKER & LEVESQUE, 2009).

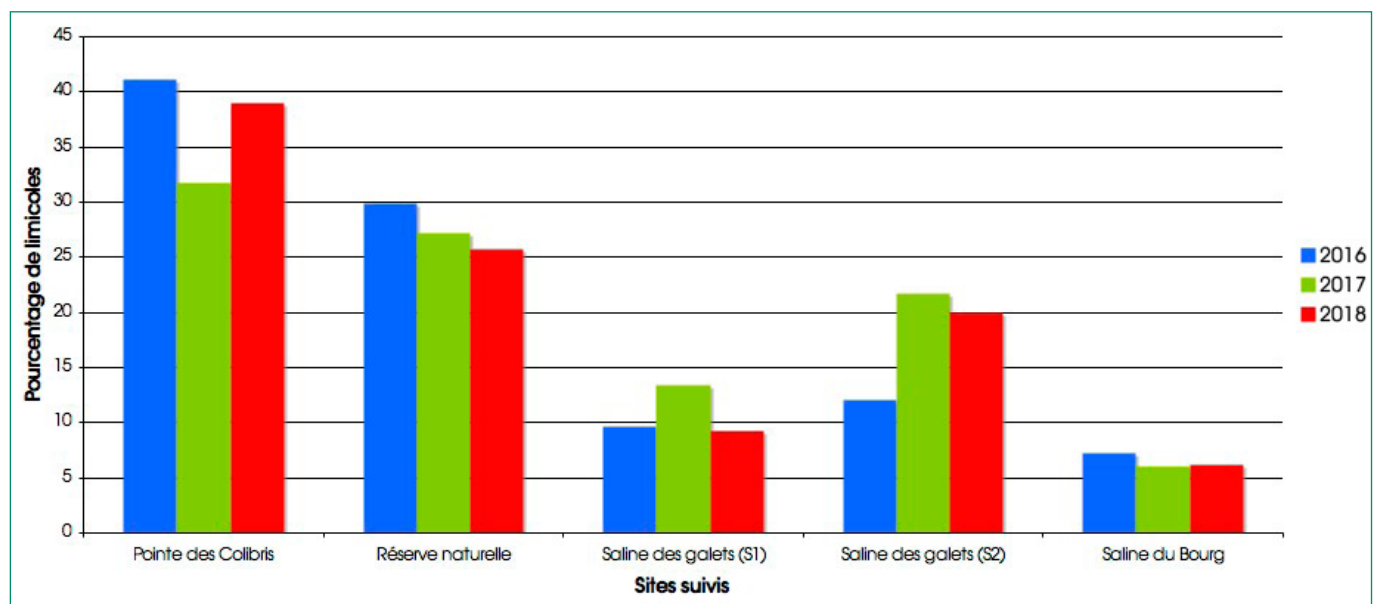


Figure 3 : Pourcentages des effectifs annuels cumulés de limicoles sur les cinq sites suivis entre 2016 et 2018 à La Désirade.

Tableau 2 : Détail des limicoles observés durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.

Nom français	Nom scientifique	Statut	Années	2016					2017					2018					
				Abondance	PC	RN	S1	S2	SB	PC	RN	S1	S2	SB	PC	RN	S1	S2	SB
RECURVIROSTRIDAE																			
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	E	PC			X	X	X			X	X	X			X	X		
Hybride Échasse blanche x É. d'Amérique								X											
HAEMATOPODIDAE																			
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	SNr	R	X	X					X	X				X	X			
CHARADRIIDAE																			
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	MH	C	X	X					X	X	X	X		X	X			
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	M	PC	X	X	X				X	X				X				
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	SNr	R	X		X	X			X		X	X		X	X			
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	MH	TC	X	X	X				X	X	X	X		X	X	X		
SCOLOPACIDAE																			
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	MH	C	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	MHr	PC							X									
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	MH	C			X	X	X			X	X	X		X	X			
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	MHr	PC							X									
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	MH	C			X				X		X	X	X		X			
Courlis corlieu (hudsonien)	<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>	M	PC								X					X			
Tournepièrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	MH	C	X	X					X	X				X	X			
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	MH	C						X				X			X			
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	MH	C	X						X					X				
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	MH	TC	X		X	X			X		X		X	X				
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	M	C	X						X		X	X			X			
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	M	C							X					X				
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	MH	TC			X	X			X	X	X	X		X	X			
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	MHr	C							X		X							
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	MH	PC	X								X				X			
				Nombre d'espèces	11	6	10	6	5	14	10	10	12	4	12	8	10	11	6

Légendes Statut : S / Sédentaire ; M / Migrateur ; H / Hivernant ; N / Nicheur ; E / Erratique ; r / rare ; **Légendes Abondance** : TC / Très Commun ; C / Commun ; PC / Peu Commun ; R / Rare.

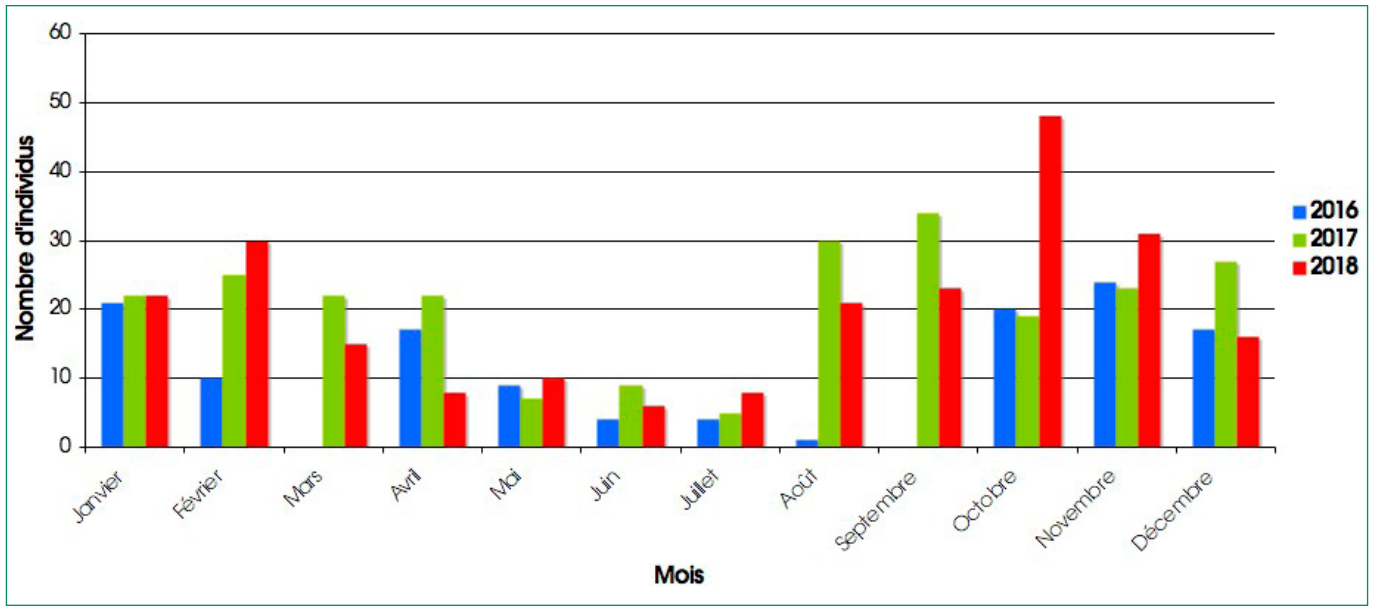


Figure 4 : Effectifs mensuels cumulés de limicoles des cinq sites suivis entre 2016 et 2018 à La Désirade.



Gravelot de Wilson



B - Les Oiseaux marins

À La Désirade, les oiseaux marins forment un ensemble diversifié d'espèces, qui comporte neuf familles. Avant ces suivis de 2016-2018, 27 espèces avaient été vues à La Désirade ou dans ses eaux limitrophes (LEVESQUE & DELCROIX, 2016).

Depuis, trois nouvelles espèces ont été observées, la Sterne arctique (30/04/2017), le Puffin fuligineux (18/05/2018) et le Goéland brun (14/10/2018).



Goéland brun

Durant les diverses journées de suivis et y compris en dehors des sites étudiés, 23 espèces ont été contactées (cf. tableau 3), 16 en 2016, 16 en 2017 et 15 en 2018.

Toutes ces espèces d'oiseaux marins sont migratrices ou erratiques ; certaines sont nicheuses à La Désirade, d'autres y hivernent et estivent comme par exemple la Frégate superbe *Fregata magnificens*.

Ces espèces forment deux groupes bien distincts, un premier d'espèces côtières et un deuxième d'espèces pélagiques qui ne font que passer au large de La Désirade.

Cinq espèces sont considérées nicheuses à La Désirade. Elles sont toutes concernées par ces suivis, le Phaéton à bec jaune *Phaethon lepturus*, le Phaéton à bec rouge *Phaethon aethereus*, le Noddi brun *Anous stolidus*, la Sterne bridée *Onychoprion anaethetus* et la Petite Sterne *Sternula antillarum*, qui intéresse particulièrement la Réserve naturelle puisqu'elle niche sur son littoral tous les ans.

Une sixième espèce pourrait être un potentiel nicheur, le Puffin d'Audubon *Puffinus lherminieri*, (LEBLOND, 2012).

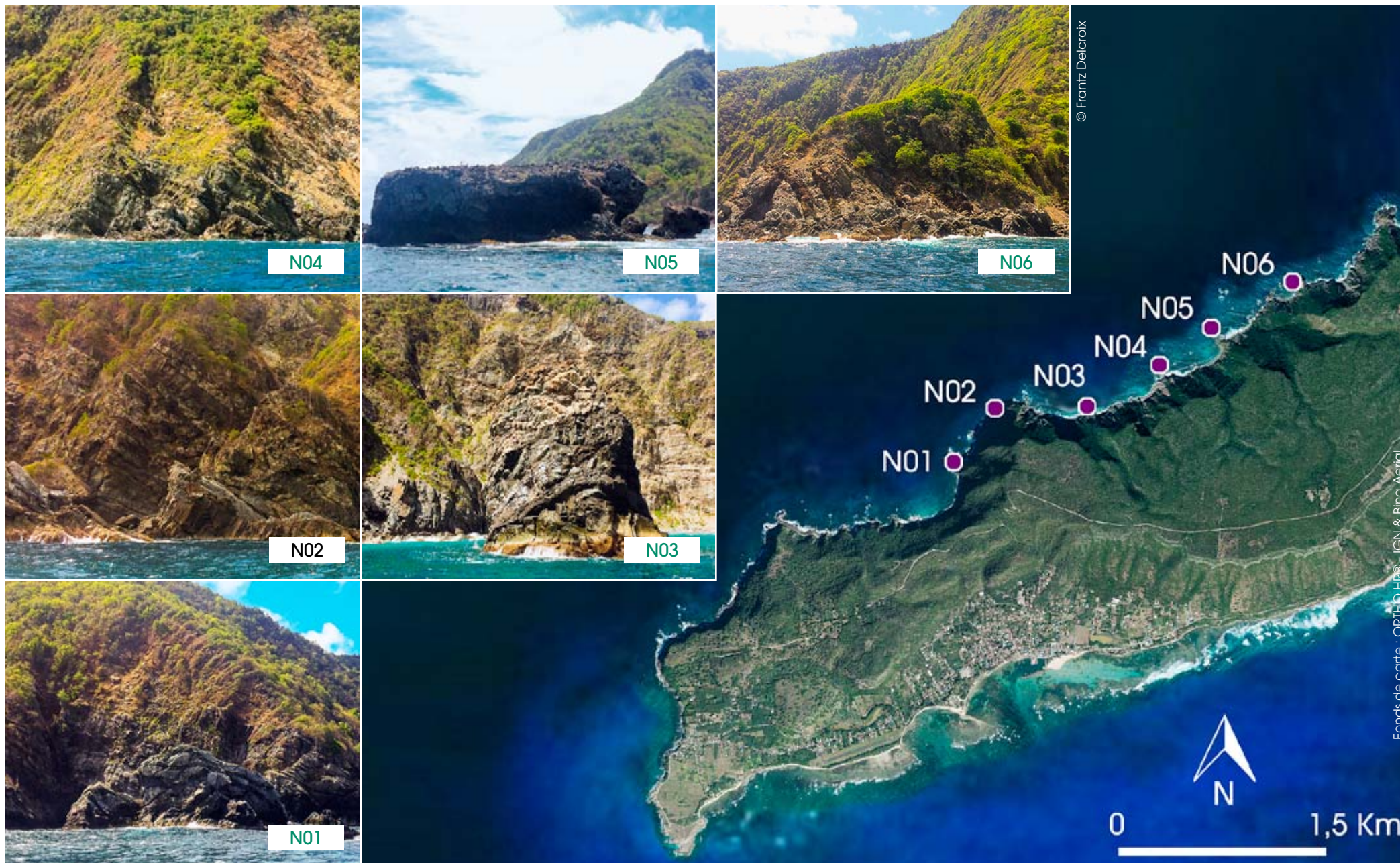
Les quatre premières espèces nicheuses citées précédemment ont fait l'objet d'un suivi particulier au cours de cette étude. Ces espèces nichant sur les falaises au nord de La Désirade ou sur des blocs rocheux adjacents (cf. carte 3) ont été étudiées, depuis la mer en bateau ou depuis le littoral depuis un point fixe.



Tableau 3 : Détail des Oiseaux marins observés durant la période des suivis 2016-2018 à La Désirade.

					Années		
Nom français	Nom scientifique	Statut	Abondance	Transit	2016	2017	2018
PROCELLARIIDAE							
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	M	C	Pélagique	X	X	X
Puffin majeur	<i>Ardenna gravis</i>	M	C	Pélagique	X	X	X
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	M	C	Pélagique	X	X	X
Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	M	R	Pélagique			X
Puffin d'Audubon	<i>Puffinus lherminieri</i>	NrM	PC	Pélagique	X		
HYDROBATIDAE							
Océanite de Wilson	<i>Oceanites oceanicus</i>	M	PC	Pélagique			X
Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	MH	R	Pélagique			X
PHAETHONTIDAE							
Phaéton à bec jaune	<i>Phaethon lepturus</i>	NM	PC	Cotière	X	X	X
Phaéton à bec rouge	<i>Phaethon aethereus</i>	NrM	PC	Cotière	X	X	
FREGATIDAE							
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	HEM	TC	Cotière	X	X	X
SULIDAE							
Fou brun	<i>Sula leucogaster</i>	Err	O	Cotière		x	
PELECANIDAE							
Pélican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	Err	PC	Cotière	X	X	X
STERCORARIIDAE							
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	M	R	Pélagique	X		
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	M	O	Pélagique		X	
LARIDAE							
Larinae							
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	M	O	Cotière			X
Mouette atricille	<i>Leucophaeus atricilla</i>	M	PC	Cotière	X	X	X
Sterninae							
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	NM	C	Cotière	X	X	X
Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	M	C	Pélagique	X	X	
Sterne bridée	<i>Onychoprion anaethetus</i>	NM	C	Cotière	X	X	X
Petite Sterne	<i>Sternula antillarum</i>	NM	C	Cotière	X	X	X
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	M	O	Cotière	X		
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	M	O	Pélagique		X	
Sterne royale	<i>Thalasseus maximus</i>	MEH	C	Cotière	X	X	X
Nombre d'espèces					16	16	14

Légendes Statut : S / Sédentaire ; M / Migrateur ; H / Hivernant ; N / Nicheur ; E / Estivant ; Err / Erratique ; r / rare.
Légendes Abondance : TC / Très Commun ; C / Commun ; PC / Peu Commun ; R / Rare.



Carte 3 : Localisation des six sites de reproduction d'oiseaux marins suivis le long des falaises nord de La Désirade entre 2016 et 2018.

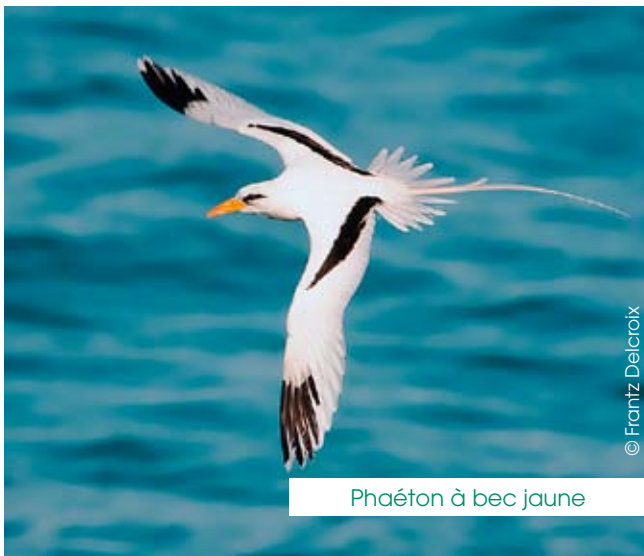


Phaéton à bec jaune

Lors de ce suivi 2016-2018, il a été observé de février à août. Il a été présent principalement sur les sites de reproduction habituels, les falaises nord et ouest, ainsi que les falaises proches de la pointe des Colibris ; mais également au niveau de la RNG (1 individu le 02/06/2018), il serait donc intéressant de vérifier les prochaines années si l'espèce niche dans ce secteur.

En 2016 et 2017, un effectif maximum de 7 individus a été observé le même jour, on peut dire sans trop se tromper qu'il y avait au moins quatre couples nicheurs. En 2018, ce fut un maximum de 11 individus, on peut supposer qu'il y avait au minimum six couples.

Lors du suivi 2013-2015 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), une fourchette d'estimation de deux à cinq couples avait été avancée. Pour rappel, **LEBLOND (2012)** estimait à cinq couples en 2002 et de zéro couple en 2009-2010.



Phaéton à bec rouge

Cette espèce est actuellement beaucoup plus rare que la précédente.

Pourtant ce ne fut pas toujours le cas, **LEBLOND (2012)** estimait la présence de 15 à 20 couples en 2002 et de zéro couple en 2010.

Il n'avait été observé qu'une fois durant le précédent suivi 2013-2015 (**LEVESQUE & DELCROIX, 2017**).

Durant ce suivi 2016-2018, il y a eu seulement deux données, les deux au niveau des falaises nord, un individu le 16/05/2016 et deux le 01/05/2017 ; on peut donc estimer la présence d'au moins un couple nicheur potentiel.

Une autre observation intéressante, **Éric DELCROIX** a vu un individu le 26/01/2016, en pleine période de reproduction de l'espèce, au niveau des falaises de la RNG, ceci souligne une nouvelle fois l'intérêt futur d'y prospecter pour ces deux espèces de phaétons.





Noddi brun

Cette espèce est suivie au niveau des falaises nord de La Désirade.

Les précédentes estimations du nombre de couples nicheurs étaient de 40 à 50 couples en 2002 et d'un couple en 2009-2010 (LEBLOND, 2012) ; ce qui amenait à penser que l'espèce avait diminué de 27 à 37% à l'échelle de la Guadeloupe entre ces deux recensements.

Lors du précédent suivi, les effectifs étaient de nouveau importants (LEVESQUE & DELCROIX,

2017), avec cependant des fluctuations d'une année sur l'autre : un maximum de 86 individus en 2014, contre 236 en 2015.

En 2016 et 2017, le Noddi brun ne semble pas avoir niché sur les falaises nord de La Désirade, malheureusement la sortie en bateau du 27/07/2017 n'a pu avoir lieu et donc il est impossible d'en être certain (cf. tableau 4).

Par contre, en 2018, l'espèce fut de nouveau présente et un maximum de 70 individus a été compté.

Tableau 4 : Nombre de Noddis bruns adultes comptés aux colonies des falaises nord durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.

Date	Sites						Total
	N01	N02	N03	N04	N05	N06	
13/05/2016	0	0	0	0	0	1	1
02/08/2016	0	0	0	0	0	0	0
01/05/2017	0	0	0	0	0	0	0
27/07/2017	-	-	-	-	-	-	-
03/05/2018	0	0	0	0	0	0	0
12/07/2018	0	0	0	0	10	60	70





Sterne bridée

Cette espèce est suivie au niveau des falaises nord de La Désirade.

Les précédentes estimations du nombre de couples nicheurs étaient de 40 à 50 couples en 2002 et de 70 à 80 couples en 2009-2010 (LEBLOND, 2012), donc en augmentation.

Lors du précédent suivi, les effectifs furent assez équivalents en 2014 et en 2015 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017), puisqu'un

maximum de 159 adultes en 2014 et de 174 en 2015 avaient été comptés.

Entre 2016 et 2018, les nombres de Sternes bridées au niveau des colonies ont beaucoup fluctué d'une année sur l'autre (cf. tableau 5) ; cependant il faut tenir compte du comptage du 27/07/2017 qui n'a pu avoir lieu, par conséquent pour cette année, le nombre de d'individus est très sous-estimé.

Il y a eu un minimum 83 individus en 2016, 114 en 2017 et 202 en 2018.

Tableau 5 : Nombre de Sternes bridées adultes comptés aux colonies des falaises nord durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.

Date	Sites						Total
	N01	N02	N03	N04	N05	N06	
13/05/2016	0	6	6	2	45	10	69
02/08/2016	10	10	20	3	30	10	83
01/05/2017	8	4	30	2	60	10	114
27/07/2017	-	-	-	-	-	-	-
03/05/2018	30	0	0	0	30	27	87
12/07/2018	40	10	25	2	95	30	202



Sternes bridées

© Vincent Lemoine



Petite Sterne

Le premier cas de nidification de la Petite Sterne à La Désirade fut découvert en 2010 à la pointe des Colibris (**ANSELME & LEVESQUE, obs. pers.**).

À partir de cette date, elle a eu lieu tous les ans, soit à la pointe des Colibris, soit sur la Réserve naturelle (pointe Est) ; et plus généralement sur les deux sites simultanément.

Le nombre de couples nicheurs est difficile à estimer compte-tenu qu'au cours de la saison il y a des échecs partiels ou totaux, et ensuite de nouvelles tentatives de ponte.

La question qui se pose est de savoir si tous les couples nicheurs sont sur le site depuis le

début, ou si de nouveaux arrivants ayant eux aussi échoué sur des colonies proches se sont déplacés entre les deux sites de reproduction de La Désirade ou encore avec ceux de la pointe des Châteaux ou de la Réserve naturelle des îles de la Petite Terre (**LEVESQUE, 2009** et **GOMÈS *et al.*, 2014**). Cela peut bien sûr être un mixte des deux.

Lors du premier suivi, il y avait eu de 22 à 30 couples en 2014 et de 14 à 19 couples en 2015 à La Désirade.

À la pointe des Colibris, 7 à 10 couples avaient été présents en 2014 et 5 à 8 en 2015.

La Réserve naturelle avait quant à elle accueilli de 15 à 20 couples en 2014 et 9 à 11 en 2015.





Les données de ce dernier suivi 2016-2018 sont difficiles à interpréter, surtout pour la pointe des Colibris où les effectifs d'adultes n'ont fait que changer à chaque visite (cf. tableau 6). Au moins un nid avec œufs a été observé en

2016, aucun en 2017 et 5 couples en 2018. Concernant la Réserve naturelle, la présence d'adultes fut plus constante. Un nid a été vu en 2016, un minimum de 4 nids en 2017 et environ 20 couples en 2018.

Tableau 6 : Nombre de Petites Sternes adultes comptés aux colonies de la pointe des Colibris et de la Réserve naturelle durant les suivis 2016-2018 à La Désirade.

Date	Sites		Total
	Pointe des Colibris	Réserve naturelle	
20/04/16		1	1
03/05/16	1	1	2
27/05/16	3	1	4
09/06/16		2	2
24/06/16	5	12	17
04/07/16		15	15
19/04/17	2	17	19
30/04/17	25		25
08/06/17	0	10	10
11/06/17		12	12
22/06/17	3	17	20
08/07/17		41	41
05/05/18		30	30
02/06/18	2	36	38
09/06/18	2		2
19/06/18	8	30	38
12/07/18	18	2	20



© Anthony Levesque



C - Les Oiseaux terrestres

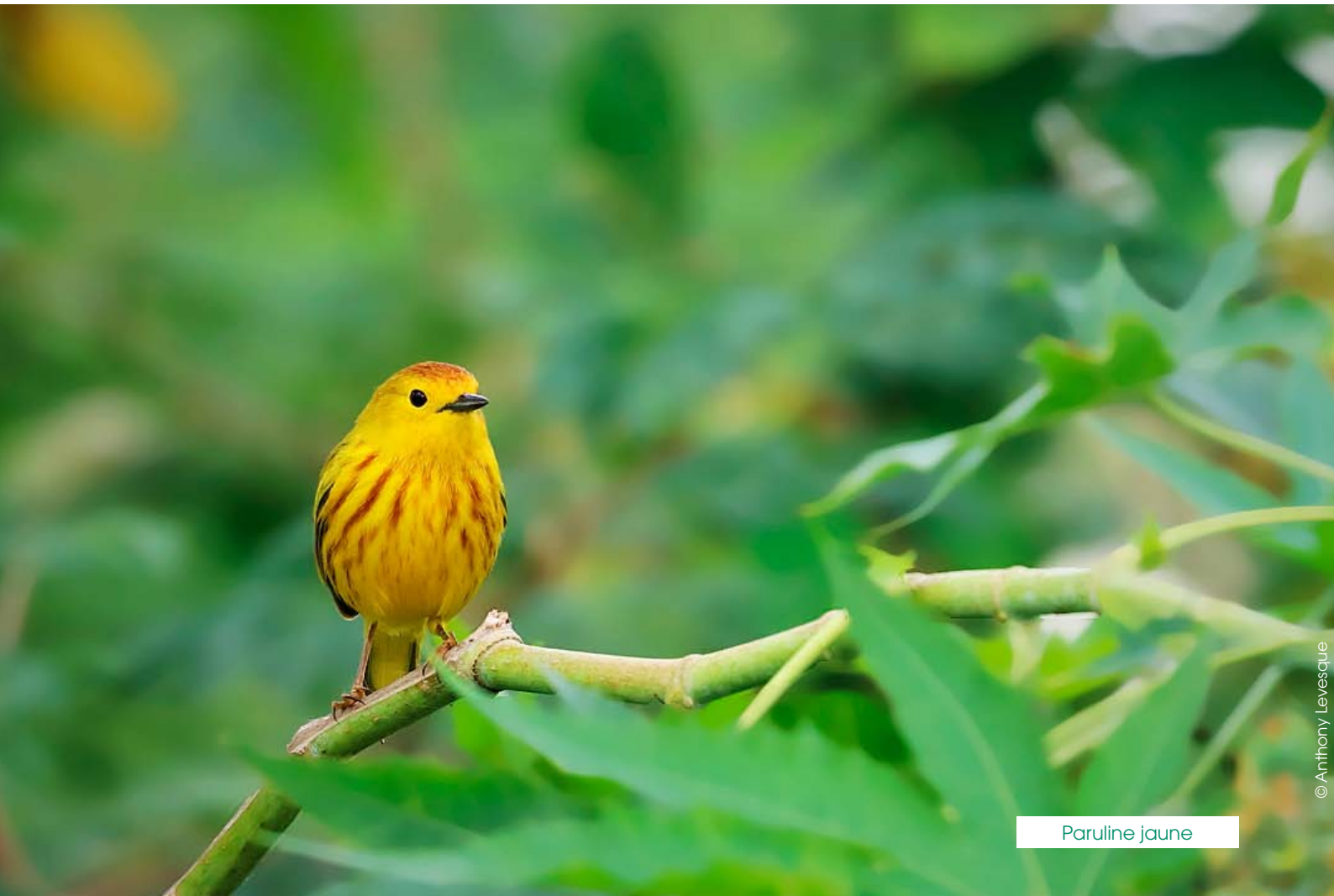
Les oiseaux terrestres font partie du groupe le plus diversifié, avec 77 espèces observées à ce jour à La Désirade (LEVESQUE & DELCROIX, 2016).

Durant les diverses journées de suivis et y compris en dehors des sites étudiés, 47 espèces ont été observées entre 2016 et 2018, 25 sédentaires et 22 migrateurs (cf. tableau A1 en annexes pour plus de détails).

Parmi les espèces sédentaires, quatre sont des espèces exotiques qui sont installées à La Désirade. Il s'agit de la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*, de l'Astrild cendré *Estrilda troglodytes*, du Capucin

damier *Lonchura punctulata* et du Moineau domestique *Passer domesticus*. Ce dernier est présent sur l'île seulement depuis 2015 (LEVESQUE & DELCROIX, 2017).

La Désirade est une île propice à l'observation de certaines espèces migratrices terrestres, les plus régulières sont la Paruline rayée *Setophaga striata*, le Viréo à œil rouge *Vireo olivaceus*, le Coulicou à bec jaune *Coccyzus americanus*, le Goglu des prés *Dolichonyx oryzivorus*, sans oublier l'Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis*, le Faucon émerillon *Falco columbarius*, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*.



Paruline jaune



Le programme STOC-EPS a permis de recenser 32 espèces entre 2016 et 2018 (cf. tableau 7), 25 en 2016, 26 en 2017 et 27 en 2018.

Le STOC s'intéresse aux espèces nicheuses, néanmoins certains migrateurs (8) ont aussi été contactés ; d'ailleurs une espèce d'oiseaux terrestres est un migrateur nicheur : l'Hirondelle à ventre blanc.

De plus, des individus autres que des espèces terrestres sont également recensés, comme les espèces nicheuses d'Ardéidés (Héron vert, Bihoreau violacé et Héron garde-boeufs).

Parmi les espèces contactées lors du STOC, un peu plus d'une dizaine pourront faire l'objet d'analyses statistiques dans les années à venir puisqu'elles comptabilisent des nombres conséquents de données.

Huit espèces sont ultra présentes sur l'île, du littoral jusqu'au plateau.

Elles ont des fréquences de présence de plus 80% sur l'ensemble des 40 points suivis lors du STOC (cf. tableau 7).

La Paruline jaune *Setophaga petechia* est l'espèce la plus commune (contactée sur chaque point). Les autres sont par ordre de fréquence décroissant : la Colombe à queue noire *Columbina passerina*, la Tourterelle à queue carrée *Zenaida aurita*, le Sucrier à ventre jaune *Coereba flaveola*, l'Élénie siffleuse *Elaenia martinica*, le Moqueur corossol

Margarops fuscatus, le Sporophile ici *Tiaris bicolor* et le Moqueur grivotte *Allenia fusca*.

Ensuite, les autres espèces contactées lors de ce STOC sont moins ubiquistes, et fréquentent plus la frange littorale que le plateau. Le Moqueur des savanes *Mimus gilvus* en est le parfait exemple, entre 2016 et 2018, il a été recensé quasiment à chaque point fixe sur le littoral et aucune donnée sur le plateau.



Moqueur des savanes

© Vincent Lemaire

Tableau 7 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) lors du programme STOC de 2016 à 2018 à La Désirade.

Circuits du programme STOC		DSD01				DSD02				DSD03				DSD04			
Nom français	Fréquence totale	2016	2017	2018	Total	2016	2017	2018	Total	2016	2017	2018	Total	2016	2017	2018	Total
Paruline jaune	100	100	100	100	100	90	100	90	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Colombe à queue noire	100	100	90	80	100	100	100	90	100	100	90	90	100	100	90	100	100
Tourterelle à queue carrée	98	100	100	100	100	80	90	90	90	100	100	100	100	100	100	100	100
Sucrier à ventre jaune	98	90	100	100	100	70	90	90	90	90	100	100	100	90	100	100	100
Élénie siffleuse	98	80	100	100	100	50	70	70	90	90	100	100	100	100	100	100	100
Moqueur corossol	93	80	80	100	100	30	40	60	70	90	80	90	100	60	90	80	100
Sporophile ceci	90	100	100	100	100	100	100	100	100	40	60	40	80	70	60	60	80
Moqueur grivotte	83	90	100	70	100	50	40	40	80	70	90	50	100	10	30	20	50
Tyran gris	78	80	70	90	100	60	100	80	100	0	20	10	30	20	50	60	80
Viréo à moustaches	73	70	80	70	90	60	60	70	80	0	30	20	50	30	70	40	70
Colibri huppé	70	60	40	40	90	10	20	40	50	100	80	60	100	0	30	20	40
Sporophile rougegorge	65	40	70	60	90	70	50	60	90	10	10	20	20	30	10	40	60
Moqueur des savanes	48	90	70	70	90	60	90	80	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle à ventre blanc	25	30	10	0	30	0	20	10	30	30	20	0	40	0	0	0	0
Tourterelle turque	23	20	10	20	20	40	20	50	70	0	0	0	0	0	0	0	0
Héron vert	23	20	0	20	30	0	20	20	40	0	0	0	0	0	20	0	20
Frégate superbe	23	30	10	0	30	30	0	10	40	0	0	0	0	20	0	0	20
Quiscale merle	15	40	20	10	40	0	20	10	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Pigeon à cou rouge	13	0	0	0	0	20	20	0	20	10	0	0	10	0	10	10	20
Coulicou manioc	13	20	20	10	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colibri fallé-vert	13	20	10	0	30	0	0	0	0	10	10	0	20	0	0	0	0
Ani à bec lisse	8	10	0	0	10	0	20	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Tourterelle à ailes blanches	8	0	0	0	0	0	0	30	30	0	0	0	0	0	0	0	0
Bihoreau violacé	5	20	0	20	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Héron garde-bœufs	5	0	10	10	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crécerelle d'Amérique	5	0	10	10	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Viréo à œil rouge	5	0	10	10	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pigeon à couronne blanche	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Martinet sombre	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10
Astrild cendré	3	10	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle rustique	3	0	0	0	0	10	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Paruline des ruisseaux	3	0	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



II - Approche par site suivi

A - La Réserve naturelle géologique

La Réserve naturelle géologique présente un réel intérêt avifaunistique. Durant les jours de présence sur l'île pour réaliser les suivis 2016-2018, 36 espèces d'oiseaux y ont été vues.

Elle a accueilli tous les ans une colonie de Petites Sternes, une espèce au statut de conservation défavorable en Guadeloupe classée VU « Vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux menacés en Guadeloupe (UICN France *et al.*, 2012). Les bonnes années, un peu plus d'une dizaine de couples y nichent.

L'Huîtrier d'Amérique, classé EN « En Danger » en Guadeloupe, a tenté de s'y reproduire en 2016, un oeuf abandonné avait été trouvé.

De plus, il est fortement soupçonné que deux autres espèces au statut de conservation défavorable se reproduisent sur la RNG, des prospections futures sont fortement conseillées pour vérifier leur nidification. Il s'agit du Phaéton à bec jaune (classé VU) et du Phaéton à bec rouge (classé EN).

Elle accueille également tous les ans quelques centaines de limicoles en migration et/ou en hivernage.

Entre 2016 et 2018, 10 espèces de limicoles ont été observées sur la RNG ; dont deux espèces au statut de conservation défavorable, le Courlis corlieu (hudsonien) classé VU et le Pluvier bronzé classé NT « Quasi-Menacé ».

Elle ne présente pas d'intérêt particulier pour les autres espèces, tels que les oiseaux terrestres, compte-tenu du peu de biotopes présents pour ces espèces.

Un autre attrait de la RNG est qu'elle offre depuis la pointe Doublé un très bon poste d'observation pour la migration des oiseaux marins de passage au large.

Elle fait partie des meilleurs sites pour l'observation de ces espèces, tout comme la pointe des Châteaux ou les îles de la Petite Terre (LEVESQUE & YÉSOU, 2005). 16 espèces ont été vues entre 2016 et 2018, dont deux premières données : la Sterne arctique et le Puffin fuligineux.



Vue de la pointe Doublé (Réserve naturelle géologique)



B - Les salines

Les salines de La Désirade sont au nombre de trois ; une à la sortie du bourg et deux vers la pointe ouest de l'île, non loin du lieu-dit « Les Galets ».

Du fait de la grande diversité de milieux présents au niveau de ces salines, à savoir le milieu aquatique, des milieux fermés (buissonnant et arbustif) et un milieu ouvert (pâturage) ; c'est ici que l'on rencontre la plus grande diversité d'espèces. 60 espèces (plus un hybride d'échasse) y ont été observées entre 2016-2018.

Les deux salines des Galets sont beaucoup plus riches en espèces que la saline du bourg.

Le Crabier chevelu, une nouvelle espèce pour l'île (et la Guadeloupe), a été découvert près de la saline du bourg, sur le terrain de sport qui était inondé.

Bien sûr la moitié de ces espèces (31 espèces) fut composés d'oiseaux d'eau, dont majoritairement des limicoles (15 espèces), des Anatidés (3 espèces), des Ardéidés (8 espèces) et des Rallidés (3 espèces).

Les oiseaux d'eaux qui fréquentent les salines sont quasiment toutes des espèces migratrices de passage ou hivernantes.

Cinq espèces y ont déjà été nicheuses (**LEVESQUE & DELCROIX, 2017**), les annuelles Gallinule d'Amérique et Foulque d'Amérique,





ainsi qu'en 2018 le Héron garde-boeufs qui avait commencé à nicher à la Saline des Galets (S1). Par contre, lors de ces derniers suivis 2016-2018, l'Érismature rousse n'y a pas niché (reproduction en 2013), ni le Grèbe à bec bigarré *Podilymbus podiceps* qui avait niché en 2013 et 2015 ; d'ailleurs ce dernier n'a même pas été vu durant ces derniers suivis.

La présence d'oiseaux d'eau y est variable d'une année à l'autre et est surtout liée à la hauteur des niveaux d'eau. Il semblerait qu'une fuite d'eau dans les canalisations à proximité des salines des galets ait permis de maintenir des niveaux d'eau optimum tout au long de l'année en 2013-2014. Cela a eu pour conséquence de permettre la nidification d'espèces nouvelles pour La Désirade, l'Érismature et le Grèbe.

Le reste des oiseaux vus sont des espèces terrestres majoritairement sédentaires ; toutefois huit espèces migratrices ou erratiques ont été observées : le Balbuzard pêcheur, le Faucon émerillon, le Coulicou à bec jaune, le Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala*, la Tourterelle à ailes blanches *Zenaida asiatica*, l'Hirondelle à ventre blanc, la Paruline rayée, et la Paruline des ruisseaux *Parkesia noveboracensis*.

Parmi les espèces qui ont été présentes sur ces salines, six ont un statut de conservation défavorable en Guadeloupe (UICN France *et al.*, 2012) : l'Érismature rousse VU, l'Aigrette bleue EN, la Foulque d'Amérique EN, l'Échasse d'Amérique EN, le Pluvier bronzé NT et le Pigeon à couronne blanche EN.



La saline du bourg



C - La pointe des Colibris

La Pointe des Colibris est un site de taille modeste (environ 5 ha), un milieu ouvert avec une végétation rase et quelques buissons bordé par une côte rocheuse ; de plus, dans sa partie nord sont présentes des falaises.

L'intérêt principal du site réside dans la présence d'une petite colonie de Petite Sterne (maximum une dizaine de couples), et de deux limicoles nicheurs rares, l'Huîtrier d'Amérique et le Gravelot de Wilson. De plus, les falaises hébergent quelques couples de Phaétons à bec jaune.

Lors de ces suivis 2016-2018, le succès reproducteur de ces trois premières espèces a été faible ; en cause certainement la présence humaine du site pour diverses activités.

Pour la Petite Sterne, au moins un nid avec œufs a été vu en 2016 et 2018, mais aucun poussin n'a été observé.

Concernant l'Huîtrier, après la découverte d'un nid avec œufs le 03/05/2016, qui fut la première preuve de nidification à La Désirade, aucun autre indice de nidification ne fut observé en 2017 et 2018.

Seul le Gravelot de Wilson pour lequel une première preuve de nidification sur l'île avait été observée le 27/05/2016, s'est reproduit tous les ans, avec sans doute un max de deux couples. Chaque année, au moins deux poussins ont été vus.

Ce site mériterait une véritable protection pour ces espèces nichant au sol, elles souffrent du dérangement trop important en phase de nidification (avril à juillet).





Concernant les falaises, entre 1 à 3 couples de Phaétons à bec jaunes y ont niché.

L'Hirondelle à ventre blanc a fréquenté ces falaises durant sa période de reproduction.

57 espèces ont été vues à la pointe des Colibris et aux abords de ces falaises.

Un peu plus de la moitié de ces espèces sont inféodées au milieu aquatique : limicoles (16 espèces), Ardéidés (5), Oiseaux marins (9). Pour ce dernier groupe, une nouvelle espèce s'est ajoutée à la liste des oiseaux de La Désirade, le Goéland brun (14/10/2018).

La présence de buissons permet à des

passereaux d'y faire halte durant leur migration, ainsi ont pu être vus entre 2016 et 2018, le Coulicou à bec jaune, le Goglu des près, la Paruline à croupion jaune *Setophaga coronata* et la Paruline rayée.

Parmi les espèces qui ont fréquenté la pointe des Colibris et ces falaises, sept ont un statut de conservation défavorable en Guadeloupe (UICN France *et al.*, 2012) : Le Phaéton à bec jaune VU, l'Huitrier d'Amérique EN, le Gravelot de Wilson EN, le Bécasseau sanderling VU, le Pluvier bronzé NT, la Petite Sterne VU et le Pigeon à couronne blanche EN.



Les falaises de la pointe des Colibris où niche le Phaéton à bec jaune



D - Les falaises nord

Six « roches » le long des falaises nord accueillent les oiseaux marins (Sterne bridée et Noddi brun) en nidification.

Les effectifs de ces derniers suivis ont été beaucoup plus fluctuants que lors des suivis précédents 2013-2016.

Le nombre d'individus comptés a varié de 83 en 2016 et 114 en 2017 à 202 en 2018 pour la Sterne bridée.

Concernant le Noddi brun, il n'y a pas eu de reproduction en 2016 et 2017 ; cependant environ 70 individus ont été observés lors d'une journée de suivi en 2018.

Les deux espèces de phaétons nichent quant à elles dans les falaises du nord de La Désirade. Le nombre de couples de Phaéton à bec jaune a varié de 4 à 6 couples ; et un couple au moins de Phaéton à bec rouge en 2016 et 2017.

Les effectifs d'oiseaux marins nicheurs sur ces falaises n'ont jamais été suffisants pour désigner ce site en tant que Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en Guadeloupe (LEVESQUE & MATHURIN, 2008).

Ces quatre espèces d'oiseaux marins ont un statut de conservation défavorable en Guadeloupe, le Phaéton à bec jaune est classé Vu, le Phaéton à bec rouge EN, le Noddi brun NT et la Sterne bridée VU (UICN France *et al.*, 2012).

Comme lors des précédents suivis 2013-2018, des observations d'Hirondelles à ventre blanc et de Tourterelles à queue carrée fréquentant les falaises ont été réalisées, néanmoins il est impossible d'estimer le nombre de couples.

Une attention particulière a été portée dans le secteur où un Balbuzard pêcheur avait fait une tentative de nidification (construction d'un nid) en fin d'année 2014 (BOUVERET & PELLISSON, *obs. pers.*). Aucune observation n'a été faite de l'espèce le long de ces falaises.

LEBLOND (2012) avait écrit qu'il avait eu des indices de présence de Puffin d'Audubon sur la côte Nord de La Désirade laissant à penser que l'espèce pourrait nicher ici. Malheureusement, lors des suivis de ces falaises, il a été impossible de le confirmer, l'espèce nichant dans des cavités et n'étant pas visible dans la journée.



E - Le plateau

Le suivi des oiseaux sur le plateau n'a lieu que dans le cadre du programme STOC-EPS.

L'avifaune du plateau est beaucoup moins diversifiée que celle de la zone littorale, 19 espèces contre 30 contactées dans le cadre du suivi STOC 2016 à 2018.

Le milieu naturel est composé d'un couvert buissonnant et arbustif dense où il n'y a pas de zone ouverte, à part la piste qui traverse ce plateau. Ceci pourrait expliquer en partie l'absence d'espèces très communes en Guadeloupe, comme le Moqueur des savanes et le Quiscale merle *Quiscalus lugubris*.

Six espèces sont omniprésentes, elles ont été contactées à chaque point fixe (20) réalisé lors

du programme STOC, il s'agit de la Colombe à queue noire, de la Tourterelle à queue carrée, de l'Élénie siffleuse, du Moqueur corossol, de la Paruline jaune et du Sucrier à ventre blanc.

Une seule espèce contactée lors des STOC 2016-2018 a un statut de conservation défavorable en Guadeloupe, le Pigeon à couronne blanche classé EN (UICN France *et al.*, 2012). Cette présence en période de reproduction (10/06/2018) est intéressante, l'espèce ayant déjà niché en Guadeloupe (DELROIX *et al.*, 2016), cependant cela reste rare ; la majorité des observations de l'espèce se font de septembre à décembre et concernent probablement des individus erratiques.



Piste traversant le plateau de La Désirade



DISCUSSION

Le second suivi de l'avifaune de La Désirade a porté sur les années 2016 à 2018, il a lui aussi donné lieu à des résultats intéressants.

Dès 2016, deux nouvelles espèces nicheuses ont été découvertes à la pointe des Colibris avec l'observation de nid avec oeufs ou de poussins ; il s'agit de deux limicoles, l'Huîtrier d'Amérique et le Gravelot de Wilson. Cette même année, l'Huîtrier avait également tenté de nicher sur la Réserve naturelle géologique, où un oeuf abandonné avait été trouvé ; la reproduction n'a pas été ensuite observée à La Désirade les deux années suivantes. Concernant le Gravelot, il a niché les trois années de suivi avec au minimum deux couples.

L'installation chaque année de deux petites populations de Petite Sterne se confirme sur la Réserve naturelle géologique et sur la pointe des Colibris. Leur fragilité face au dérangement et au piétinement, tant de la part de l'homme que des cabris est également avérée.

À la pointe des Colibris, de nombreuses personnes n'ont pas respecté la quiétude des Petites Sternes et des Gravelots de Wilson. Elles sont entrées dans le périmètre sécurisé qui était pourtant équipé de plusieurs panneaux

expliquant que ces deux espèces nichaient au sol.

L'utilisation de drone, comme nous en avons été témoin à la pointe des Colibris, est une source importante de dérangement chez les oiseaux nicheurs (dans notre cas : limicoles, sternes), par des perturbations sonores et des intrusions dans le domaine vital de ces espèces ; elle entraîne des dérangements (stress, peur) et la fuite de la faune sauvage augmentant par conséquent le risque d'échec de reproduction (REYES, 2018). Ces appareils sont soumis à une réglementation de vol très stricte (GOBBE, 2016).



Personne ne respectant pas le périmètre sécurisé à la pointe des Colibris en juillet 2016.

© Anthony Levesque



En plus du dérangement et du piétinement, le nombre important de cabris et de moutons (plusieurs centaines d'animaux divagants) modifie le paysage de la RNG où la végétation est déjà rare, ce surpâturage ayant un fort impact sur le peu de couvert végétal et par conséquent sur les sols (désertification des sols, **ROGNON, 1998**).

Nous souhaitons également tirer la sonnette d'alarme quant à la présence des chats errants sur l'île. Les chats sont connus comme étant une des menaces majeures pour l'avifaune et pour d'autres groupes d'animaux. Ce phénomène est surtout dramatique dans les espaces insulaires où il n'y a pas d'espèce prédatrice, l'arrivée d'un prédateur tel que le chat est catastrophique.

Les chats introduits sur les îles sont responsables d'au moins 14% des extinctions mondiales



Personne utilisant un drone à la pointe des Colibris en janvier 2018.

d'oiseaux, de mammifères et de reptiles et constituent la principale menace pour près de 8% des oiseaux, mammifères et reptiles en danger de disparition (**MEDINA et al., 2011**).

Il est par conséquent urgent d'agir à La Désirade, où en plus une espèce endémique de Scinque est présente.



Troupeau de cabri sur la Réserve naturelle géologique



En France, la gestion des chats errants est du ressort des communes, en accord avec le Code rural et de la pêche maritime (CRPM) dans lequel divers articles détaillent les dispositions (en annexes les articles concernés : **articles L211-23, L211-24, L211-27, R211-11 et R211-12**).

Le programme STOC-EPS est un outil essentiel au suivi des populations d'oiseaux communs, a débuté en 2014 sur l'archipel Guadeloupéen. Lors du prochain rapport concernant ce programme, il y aura une analyse spécifique à La Désirade.

32 espèces ont été contactées de 2016 à 2018. Le STOC a déjà mis en lumière que le Moqueur des savanes, qui est une espèce emblématique et commune sur la côte, est totalement absent du plateau de La Désirade.

Le suivi de cette espèce nous intéresse d'autant plus qu'elle a maintenant quasiment disparu des îles de la Petite Terre, une attention particulière doit donc lui être portée.

Le suivi des oiseaux marins nicheurs coloniaux doit également se poursuivre sur les falaises du nord de La Désirade et de la pointe Ouest de l'île, et débuter aussi sur les falaises Est. Quatre espèces nicheuses ont été dénombrées : le Phaéton à bec jaune, le Phaéton à bec rouge, le Noddi brun et la Sterne bridée. Le nombre de couples est difficile à estimer, une évaluation du nombre d'individus sur les sites a été effectuée, ces nombres ont fluctué de 2016 à 2018. Le suivi des oiseaux marins peut servir d'excellent indicateur de la qualité du milieu ; il existe de nombreux exemples où des



Moqueur des savanes

© Anthony Levesque



programmes de surveillance des oiseaux de mer fournissent des informations précieuses sur la santé de certains stocks de poissons, la santé de l'écosystème et les effets du changement climatique (EINODER, 2009).

Une autre espèce serait susceptible de nicher sur les falaises du nord de l'île, le puffin d'Audubon ; **LEBLOND (2012)** avait écrit « *des indices de présence sur la côte Nord de La Désirade, laissent à penser que l'espèce pourrait nicher ici* ». Compte-tenu de son mode de vie lors de la période de reproduction (départ du nid au lever du jour et retour à la tombée de la nuit), le protocole actuel de suivi des oiseaux marins sur les falaises du nord de La Désirade n'est pas adapté pour cette espèce. Une première étape serait de confirmer la présence de ce puffin sur ces falaises, en utilisant des radars ou des enregistreurs acoustiques comme cela a été fait à La Réunion et qui

ont permis d'étudier deux espèces de puffins (**GINESTE, 2016 ; DUFOUR *et al.*, 2016**). Des enregistreurs acoustiques ont déjà été utilisés en Guadeloupe pour tenter de contacter des Pétrels diabolin *Pterodroma hasiata* sur le massif de la Soufrière (**CHABROLLE, 2017**).

Pour finir, le nombre d'espèces observées à La Désirade est maintenant de 165. Lors de la publication de la première édition de la liste des oiseaux de La Désirade, le nombre d'espèces était de 159 (**LEVESQUE & DELCROIX, 2016**). Deux espèces ont été ajoutées suite à des recherches bibliographiques, la Colombe rouviolette et le Colibri madère. Et quatre nouvelles espèces ont été observées, uniquement des migrants : la Sterne arctique, le Puffin fuligineux, le Goéland brun et le Crabier chevelu ; cette dernière espèce n'avait jamais été vue en Guadeloupe, ni dans la Caraïbe et ni même en Amérique du Nord.





BIBLIOGRAPHIE

- CHABROLLE A. 2017.** À la redécouverte du Pétrel diabolotin (*Pterodroma hasitata*) nicheur en Guadeloupe. Juin 2016 à juillet 2017. *Rapport AEVA n° 43, rapport AMAZONA n° 48* : 29 p + annexes.
- DELCROIX F., LEVESQUE A. & É. DELCROIX. 2016.** *Le Pigeon à couronne blanche Patagioenas leucocephala en Guadeloupe.* Rapport AMAZONA n°41. 10 p.
- DUFOUR O., GINESTE B., BAS Y., LE CORREC M. & T. ARTIÈRES. 2016.** First automatic passive acoustic tool for monitoring two species of procellarides (*Pterodroma barau* and *Puffinus bailloni*) on Reunion Island, Indian Ocean. *Ecological Informatics* 35 : 55-60.
- EINODER L.D. 2009.** A review of the use of seabirds as indicators in fisheries and ecosystem management. *Fisheries Research* 95 : 6-13.
- GINESTE B. 2016.** *Étude de la biologie et de la vulnérabilité au développement anthropique des oiseaux marins nocturnes à La Réunion.* Thèse de doctorat en Biologie animale. Université de la Réunion, 2016. 268 p + annexes.
- GOBBE C. 2016.** La réglementation relative au survol en espace naturel. Le cas des « drones ». *ONCFS / Faune Sauvage* 311 : 44-50.
- GOMÈS R., DELCROIX E. & A. CHABROLLE. 2014.** *La Petite Sterne Sternula antillarum en Guadeloupe: statut, réflexions et pistes de gestion sur les terrains du Conservatoire du Littoral.* Rapport AMAZONA n° 35. 18 p.
- HECKER N. & A. LEVESQUE. 2009.** *Suivi des limicoles à la pointe des Châteaux – Guadeloupe, août à octobre 2008.* Rapport AMAZONA n°23. 22 p + annexes.
- LEBLOND G. 2012.** *Les oiseaux marins nicheurs de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Deuxième inventaire 2008-2011.* Rapport BIOS Environnement. 107 p.
- LEGENDRE Luc. 2005.** *Étude de faisabilité de la réserve naturelle géologique de La Désirade.* Rapport DIREN Guadeloupe. 64 p.
- LEVESQUE A. 2016.** *L'avifaune de la Réserve naturelle des îles de la Petite Terre.* Rapport AMAZONA n° 43. 86 p.
- LEVESQUE A. 2015.** *Liste des oiseaux de la Réserve naturelle des îles de la Petite Terre (2^{ème} édition).* Rapport AMAZONA n° 38. 12 p.
- LEVESQUE A. 2014.** *Suivi des limicoles et des Anatidés de la Réserve naturelle de Petite Terre de 1999 à 2013.* Rapport AMAZONA n°33. 31 p.
- LEVESQUE A. 2009.** *Statut de l'Huîtrier d'Amérique Haematopus palliatus et de la Petite Sterne Sternula antillarum sur la Réserve Naturelle des îles de la Petite Terre.* Rapport AMAZONA n° 24. 17 p.



LEVESQUE A. & F. DELCROIX. 2018. *Liste des oiseaux de la Guadeloupe (10^{ème} édition).* Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, les Saintes, La Désirade, îles de la Petite Terre. Rapport AMAZONA n° 40. 20 p.

LEVESQUE A. & F. DELCROIX. 2017. *L'avifaune de La Désirade - Bilan des suivis ornithologiques 2013-2015.* Rapport AMAZONA n° 50. 32 p + annexes.

LEVESQUE A. & F. DELCROIX. 2016. *Liste des oiseaux de l'île de La Désirade (1^{ère} édition).* Rapport AMAZONA n° 44. 12 p.

LEVESQUE A. & N. HECKER. 2008. *Suivi des limicoles à la pointe des Châteaux - août à octobre 2007.* Rapport AMAZONA n° 18. 23 p.

LEVESQUE A. & A. MATHURIN. 2008. *Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en Guadeloupe.* Rapport AMAZONA n° 17. 31 p.

LEVESQUE A. & P. YÉSOU. 2005. The abundance of shearwaters and petrels off the Lesser Antilles : results from a Guadeloupe-based study, 2001-2004. *North American Birds*, 59(4) : 672-677.

MEDINA F. M., BONNAUD E., VIDAL É., TERSHY B. R., ZAVALITA E. S., DONLAN C. J., KEITT B. S., LE CORRE M., HORWATH S. V. & M. NOGALES. 2011. A global review of the impacts of invasive cats on island endangered vertebrates. *Global Change Biology* 17(11) : 3503-3510

REYES M. 2018. *État des lieux des connaissances sur l'impact des drones sur les sites Natura 2000.* UMS 2006 Patrimoine naturel, AFB/CNRS/MNHN. 24 p.

ROGNON P. 1998. La désertification. *Aménagement et nature* 129 : 39-52.

UICN France, MNHN, AMAZONA, AEVA, ASFA & ONCFS. 2012. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de Guadeloupe.* Dossier électronique. 10 p.



ANNEXES

Tableau A1 : Liste des espèces d'oiseaux observées à La Désirade durant la période 2016-2018, lors des jours de présence pour les suivis, données récoltées sur les sites suivis et ailleurs en dehors des protocoles.

Légendes (d'après LEVESQUE & DELCROIX, 2016 et UICN France *et al.* , 2012)

Statut : S / Sédentaire ; M / Migrateur ; H / Hivernant ; N / Nicheur ; E / Estivant ; Err / Erratique ; r / rare.

IUCN : EN / En danger ; VU / Vulnérable ; NT / Quasi menacé ; LC / Préoccupation mineure ;
DD / Données insuffisantes ; NA / Non applicable (espèce non soumise à évaluation).

ARTICLES du Code rural et de la pêche maritime (CRPM)

Nom français	Nom scientifique	Statut	IUCN	Années			Sites					
				2016	2017	2018	Réserve naturelle	Salines	Pointe des Colibris	Falaises nord	Plateau	Autres sites
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	MH	EN			X		X				
Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>	Err	LC	X		X		X	X			
Ani à bec lisse	<i>Crotophaga ani</i>	S	LC	X	X	X		X	X			
Astrild cendré	<i>Estrilda troglodytes</i>	S (intr.)	NA	X		X						X
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	MH	LC	X	X	X	X					
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	M	LC	X	X	X		X	X			
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	MH	LC	X	X	X		X				
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	M	LC		X	X		X	X			
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X			
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	MH	VU	X	X	X			X			
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X			
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	MHr	LC		X			X	X			
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	MH	LC	X	X	X		X	X			
Bihoreau violacé	<i>Nyctanassa violacea</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			
Capucin damier	<i>Lonchura punctulata</i>	S (intr.)	NA		X			X				
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	M	NA	X								X
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X			
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	MHr	LC		X		X					
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	MHr	LC		X	X	X					
Colibri falle-vert	<i>Eulampis holosericeus</i>	S	LC	X	X	X		X			X	
Colibri huppé	<i>Orthorhyncus cristatus</i>	S	LC	X	X	X		X	X		X	
Colibri madère	<i>Eulampis jugularis</i>	S	LC		X							X
Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X		X	
Coq bankiva	<i>Gallus gallus</i>	S (intr.)	NA	X		X	X					
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>	M	LC		X	X		X	X			
Coulicou manioc	<i>Coccyzus minor</i>	S	LC	X	X	X						X
Courlis corlieu (hudsonicus)	<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>	M	VU		X	X	X					
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	M	DD			X						
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	Err	EN	X	X	X		X				

Nom français	Nom scientifique	Statut	IUCN	Années			Sites						
				2016	2017	2018	Réserve naturelle	Salines	Pointe des Colibris	Falaises nord	Plateau	Autres sites	
Élénie siffleuse	<i>Elaenia martinica</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			X	
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	M	DD			X							X
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	MHNr	VU		X			X					
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	MH	LC	X	X	X		X	X				
Fou brun	<i>Sula leucogaster</i>	Err	LC		X				X				
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	MHNr	EN	X	X	X		X					
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	HEM	LC	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>	MH	DD		X			X					
Gallinule d'Amérique	<i>Gallinula galeata</i>	S	LC	X	X	X		X					
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	M	DD			X			X				
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	M	DD			X			X				
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	MH	LC	X	X	X		X					
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	MH	LC		X	X		X	X				
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Err	LC		X	X		X					
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	SNr	EN	X	X	X		X	X				
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X				
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	S	LC	X	X	X		X	X				
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			X	
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	MHr	LC		X		X		X				
Hirondelle à ventre blanc	<i>Progne dominicensis</i>	NM	LC	X	X	X		X	X	X	X	X	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	M	LC		X				X				
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X				
Huïtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	SNr	EN	X	X	X	X		X				
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	M	LC		X								X
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	M	LC	X									X
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	MH	LC	X	X	X		X					
Martinet sombre	<i>Cypseloides niger</i>	M	DD			X						X	
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	S (intr.)	NA	X	X	X							X
Moqueur corossol	<i>Margarops fuscatus</i>	S	LC	X	X	X		X	X	X	X	X	

Nom français	Nom scientifique	Statut	IUCN	Années			Sites					
				2016	2017	2018	Réserve naturelle	Salines	Pointe des Colibris	Falaises nord	Plateau	Autres sites
Moqueur des savanes	<i>Mimus gilvus</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			
Moqueur grivotte	<i>Alenia fusca</i>	S	LC	X	X	X		X	X		X	
Mouette atricille	<i>Leucophaeus atricilla</i>	M	LC	X	X	X	X		X			
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	NM	NT	X	X	X					X	
Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	M	LC			X						X
Océanite de Wilson	<i>Oceanites oceanicus</i>	M	LC			X						X
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	M	NA	X								X
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	MH	LC		X				X			
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	MH	LC	X	X			X				
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X		X	
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	M	LC		X	X		X	X			
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>	M	NA			X						X
Pélican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	Err	VU	X	X	X		X	X			
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	MH	LC	X	X	X		X	X			
Petite Sterne	<i>Sternula antillarum</i>	NM	VU	X	X	X	X		X			
Phaéton à bec jaune	<i>Phaethon lepturus</i>	NM	VU	X	X	X	X		X			
Phaéton à bec rouge	<i>Phaethon aethereus</i>	NM	EN	X	X						X	X
Pigeon à cou rouge	<i>Patagioenas squamosa</i>	S	LC	X	X	X		X			X	X
Pigeon à couronne blanche	<i>Patagioenas leucocephala</i>	Err	EN		X	X		X	X		X	
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	MH	LC	X	X	X	X	X	X			
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	M	NT	X	X	X	X	X	X			
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	M	LC	X	X	X						X
Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	M	LC			X						X
Puffin d'Audubon	<i>Puffinus lherminieri</i>	NrM	DD	X								X
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	M	LC	X	X	X						X
Puffin majeur	<i>Ardenna gravis</i>	M	LC	X	X	X						X
Quiscale merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	S	LC	X	X	X		X	X			
Sarcelle à ailes bleues	<i>Spatula discors</i>	MH	LC	X	X	X		X				
Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas crecca</i>	MH	NA		X	X		X				
Sporophile cici	<i>Tiaris bicolor</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X		X	

Nom français	Nom scientifique	Statut	IUCN	Années			Sites						
				2016	2017	2018	Réserve naturelle	Salines	Pointe des Colibris	Falaises nord	Plateau	Autres sites	
Sporophile rouge-gorge	<i>Loxigilla noctis</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			X	
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	M	DD		X								X
Sterne bridée	<i>Onychoprion anaethetus</i>	NM	VU	X	X	X			X	X			
Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	M	LC	X	X								X
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	M	LC	X									X
Sterne royale	<i>Thalasseus maximus</i>	MEH	LC	X	X	X	X		X				
Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			X	
Tangara écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	M	DD	X	X								X
Tourneperre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	MH	LC	X	X	X	X		X				
Tourterelle à ailes blanches	<i>Zenaida asiatica</i>	M	DD	X	X	X	X	X	X				
Tourterelle à queue carrée	<i>Zenaida aurita</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Tourterelle oreillard	<i>Zenaida auriculata</i>	M	DD	X					X				
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	S (intr.)	NA	X	X	X	X	X					
Tyrann gris	<i>Tyrannus dominicensis</i>	S	LC	X	X	X	X	X	X			X	
Viréo à moustaches	<i>Vireo altiloquus</i>	S	LC	X	X	X	X	X				X	
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	M	NA	X	X	X							X
Hybride Échasse blanche x É. d'Amérique	<i>Himantopus himantopus</i> x <i>H. mexicanus</i>	Err	NA	X					X				

ARTICLES du Code rural et de la pêche maritime (CRPM)

PARTIE LÉGISLATIVE

Section 2 : Les animaux dangereux et errants.

Article L211-23 du CRPM

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 125 JORF 24 février 2005

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 156 JORF 24 février 2005

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Article L211-24 du CRPM

Modifié par Ordonnance n°2011-863 du 22 juillet 2011 - art. 2

Chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux **articles L. 211-25 et L. 211-26**, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune.

Chaque fourrière doit avoir une capacité adaptée aux besoins de chacune des communes pour lesquelles elle assure le service d'accueil des animaux en application du présent code. La capacité de chaque fourrière est constatée par arrêté du maire de la commune où elle est installée.

La surveillance dans la fourrière des maladies classées parmi les dangers sanitaires de première et deuxième catégories au titre de l'**article L. 221-1** est assurée par un vétérinaire sanitaire désigné par le gestionnaire de la fourrière, dans les conditions prévues par la section 1 du chapitre III du titre préliminaire.

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire dont les modalités sont définies par décret.

Article L211-27 du CRPM

Modifié par Ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'**article L. 212-10**, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'**article L. 211-11** de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

Ces dispositions ne sont applicables que dans les départements indemnes de rage. Toutefois, sans préjudice des **articles L. 223-9 à L. 223-16**, dans les départements déclarés officiellement infectés de rage, des dérogations peuvent être accordées aux communes qui le demandent, par arrêté préfectoral, après avis favorable de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail selon des critères scientifiques visant à évaluer le risque rabique.

PARTIE RÉGLEMENTAIRE

Sous-section 5 : Mesures particulières à l'égard des animaux errants.

Article R211-11 du CRPM

Créé par Décret 2003-768 2003-08-01 art. 2, annexe JORF 7 août 2003

Créé par Décret n°2003-768 du 1 août 2003 - art. 2 (V) JORF 7 août 2003

Pour l'application des **articles L. 211-21 et L. 211-22**, le maire prend toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté ainsi que de tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouvrés de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt.

Il peut, le cas échéant, passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié.

Article R211-12 du CRPM

Créé par Décret 2003-768 2003-08-01 art. 2, annexe JORF 7 août 2003

Créé par Décret n°2003-768 du 1 août 2003 - art. 2 (V) JORF 7 août 2003

Le maire informe la population, par un affichage permanent en mairie, ainsi que par tous autres moyens utiles, des modalités selon lesquelles les animaux mentionnés aux **articles L. 211-21 et L. 211-22**, trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, sont pris en charge.

Doivent être notamment portés à la connaissance du public :

- a) Les coordonnées des services compétents pour la capture et la prise en charge de ces animaux, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut être fait appel à ces services ;
- b) L'adresse, le numéro de téléphone, les jours et les heures d'ouverture de la fourrière et du lieu de dépôt mentionné à l'**article L. 211-21** ;
- c) Les conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire, notamment le montant des frais de garde et d'identification susceptibles d'incomber à celui-ci ;
- d) Les modalités de prise en charge des animaux trouvés errants ou en état de divagation en dehors des heures d'ouverture de la fourrière ou des lieux de dépôt, ou qui sont accidentés.

Lorsque des campagnes de capture des chiens et des chats errants sont envisagées sur tout ou partie du territoire de la commune, le maire est tenu d'informer la population, par affichage et publication dans la presse locale, des lieux, jours et heures prévus, au moins une semaine avant la mise en œuvre de ces campagnes.



AMAZONA

Tel : (+590) 690 405 954

Site Internet : www.amazona-guadeloupe.com

Courriel : oiseauxguadeloupe@yahoo.fr



Anthony LEVESQUE

LEVESQUE BIRDING ENTERPRISE

Tel : (+590) 690 752 104

Site Internet : www.birding-guadeloupe.com

Courriel : anthony.levesque@wanadoo.fr